

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES (non audité)

Harvest Global REIT Leaders Income ETF

30 juin 2019





ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE (non audité)			
Au	30 juin 2019	31 décembre 2018	
Actif			
Actif courant			
Placements	4 478 693	\$ 4 458 623	\$
Trésorerie	188 335	83 412	
Dividendes à recevoir	20 197	18 812	
Plus-value latente des contrats de change à terme (note 6)	80 694	-	
	4 767 919	4 560 847	
Passif			
Passif courant			
Distributions à payer (note 4)	21 755	22 900	
Montant à payer pour la vente d'options	5 961	-	
Moins-value latente des contrats de change à terme (note 6)	-	94 482	
	27 716	117 382	
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	4 740 203	\$ 4 443 465	\$
Nombre de parts rachetables en circulation (note 4)	475 000	500 000	
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	9,98	\$ 8,89	\$



ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL (non audité)				
Pour la période close le 30 juin	2019		2018	
Revenu				
Gain (perte) net sur les placements				
Dividendes	90 594	\$	100 644	\$
Gain (perte) net réalisé à la vente de placements	133 154		(54 428)	
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements	387 361		161 281	
Gain (perte) net sur les placements	611 109		207 497	
Gain (perte) net sur les instruments dérivés				
Gain (perte) net réalisé sur les options vendues	(56 873)		9 443	
Gain (perte) de change net réalisé	42 247		(79 689)	
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des options vendues	1 613		(2 331)	
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les opérations	171 000		(40,000)	
de change	171 933		(48 903)	
Gain (perte) net sur les instruments dérivés	158 920		(121 480)	_
Revenu total (montant net)	770 029	\$	86 017	\$
Charges (note 5)		_		_
Frais de gestion	23 110	\$		\$
Retenues d'impôts	11 570		11 618	
Coûts de l'information aux porteurs de parts	4 568		6 597	
Honoraires d'audit	4 803		3 792	
Honoraires des agents des transferts	7 213		8 311	
Droits de garde et frais bancaires	28 560		33 218	
Frais du comité d'examen indépendant	217		276	
Droits de dépôt	19 656		19 910	
Frais juridiques	5 150		5 656	
Coûts de transactions (note 9)	3 576		1 901	
Total des charges	108 423		113 976	
Charges absorbées par le gestionnaire (note 5)	(23 725)		-	
Total des charges (net)	84 698	\$	113 976	\$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	685 331	\$	(27 959)	\$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part – (note 4)	1,38	\$	(0,06)	\$
ue parts rachetables, par part – (note 4)	1,38	Ψ	(ט,טט) י	φ



ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES (non audité) Pour la période close le 30 juin 2019 2018 Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de 4 443 465 5 019 476 \$ la période Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs (27 959) \$ de parts rachetables 685 331 Opérations sur parts rachetables Rachat de parts rachetables $(252\ 355)$ Opérations sur les parts (net) (252 355) \$ \$ Distributions aux porteurs de parts rachetables Revenu net de placement (136238)(137382)Total des distributions aux porteurs de parts rachetables (136 238) \$ (137 382) \$ Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période 4 740 203 4 854 135



TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE (non audité)			
Pour la période clase le 20 juin	2019	2018	
Pour la période close le 30 juin	2019	2018	
Activités d'exploitation			
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs			
de parts rachetables	685 331	\$ (27 959)	\$
Ajouter (déduire) les éléments sans incidence sur la trésorerie			
(Gain) perte réalisé à la vente de placements	(133 154)	54 428	
(Gain) perte réalisé sur les options vendues	56 873	(9 443)	
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	(387 361)	(161 281)	
Variation de la (plus-value) moins-value latente des options vendues	(1 613)	2 331	
Variation de la (plus-value) moins-value latente sur les opérations de change	(171 933)	48 903	
Produit de la vente de placements	1 686 795	1 050 994	
Achats de placements	(1 235 649)	(736 843)	
Variation nette de l'actif et du passif hors trésorerie	(4 628)	(9 856)	
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	494 661	\$ 211 544	\$
Activités de financement**			
Rachat de parts rachetables	(252 355)	_	
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables (déduction faite	(=== ===)		
des réinvestissements)	(137 383)	(137 382)	
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	(389 738)	\$ (137 382)	\$
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie au cours de la période	104 923	74 162	
Trésorerie à l'ouverture de la période	83 412	65 654	
Trésorerie à la clôture de la période	188 335	\$ 139 816	\$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie			
Dividendes reçus, nets des retenues d'impôt*	77 639	\$ 78 196	\$



^{*} Inclus dans les activités d'exploitation
** Les flux entrants (sortants) nets ne tiennent pas compte des opérations non réglées en trésorerie (opérations en nature).

INVENTAIRI (non audité)	DU PORTEFEUILLE			
(Horr addite)				
Au 30 juin 2	019	• •	., .	24
Nombre		Coût moyen	Valeur comptable	% de l'actif
d'actions	Titre	(\$)	(\$)	net
	ACTIONS			
	Immobilier			
949	Alexandria Real Estate Equities, Inc.	148 790	175 341	3,7
2 278	American Campus Communities, Inc.	144 895	137 702	2,9
464	American Tower Corporation	86 369	124 230	2,6
16 894	Aroundtown SA	191 697	182 285	3,8
593	AvalonBay Communities, Inc.	142 101	157 782	3,3
11 009	Chartwell résidences pour retraités	158 600	167 557	3,5
949	Coresite Realty Corporation	150 879	143 129	3,0
1 234	Covivio	153 575	169 145	3,6
607	Crown Castle International Corp.	82 079	103 615	2,2
1 044	Digital Realty Trust, Inc.	155 384	161 039	3,4
1 424	Equity Residential	147 687	141 576	3,0
854	Gecina SA	176 346	167 353	3,5
11 199	Goodman Group	89 996	154 749	3,3
3 701	Healthcare Trust of America, Inc., cat. A	143 262	132 944	2,8
6 359	Host Hotels & Resorts, Inc.	154 399	151 726	3,2
1 708	Kilroy Realty Corporation	157 659	165 092	3,5
1 044	LEG Immobilien AG	133 209	154 217	3,3
10 250	Merlin Properties SOCIMI SA	173 183	186 211	3,9
854	Mid-America Apartment Communities, Inc.	115 942	131 698	2,8
57 609	Mirvac Group	125 592	165 777	3,5
1 234	ORPEA SA	185 770	194 963	4,1
1 424	Prologis, Inc.	111 187	149 370	3,2
1 519	Realty Income Corporation	143 947	137 196	2,9
14 521	Segro PLC	120 167	176 338	3,7
664	Simon Property Group, Inc.	149 523	138 918	2,9
57 609	Tritax Big Box REIT PLC	143 992	147 831	3,1
1 613	Ventas, Inc.	137 423	144 376	3,1
2 468	Vonovia SE	132 337	154 353	3,3
1 519	Welltower Inc.	149 130	162 180	3,4
	Total des actions	4 105 120	4 478 693	94,5



INVENTAIRE (non audité)	DU PORTEFEUILLE (suite)			
Au 30 juin 20	019	Coût moyen	Valeur comptable	% de l'actif
d'actions	Titre	(\$)	(\$)	net
	OPTIONS			
	Immobilier			
(100)	American Tower Corporation – juill. 2019 à 215 USD	(422)	(75)	-
(100)	Avalonbay Communities, Inc. – juill. 2019 à 210 USD	(217)	(59)	-
(200)	Crown Castle International Corp. – juill. 2019 à 135 USD	(698)	(170)	-
(300)	Digital Realty Trust, Inc. – juill. 2019 à 125 USD	(613)	(114)	-
(2 000)	Host Hotels & Resorts, Inc. – juill. 2019 à 18 USD	(790)	(1 179)	-
(300)	LEG Immobilien AG – juill. 2019 à 100 EUR Mid-America Apartment Communities, Inc. – juill. 2019	(599)	(670)	-
(200)	à 120 USD	(395)	(157)	
(400)	ORPEA S.A. – juill. 2019 à 104 EUR	(495)	(1 841)	(0,1)
(500)	Realty Income Corporation – juill. 2019 à 72,5 USD	(428)	(98)	-
(200)	Simon Property Group, Inc juill. 2019 à 165 USD	(577)	(230)	-
(500)	Ventas, Inc. – juill. 2019 à 70 USD	(560)	(393)	-
(800)	Vonovia SE – juill. 2019 à 42,5 EUR	(990)	(762)	-
(500)	Welltower Inc. – juill. 2019 à 85 USD	(790)	(213)	-
	Total des options	(7 574)	(5 961)	(0,1)
	Total des placements	4 097 546	4 472 732	94,4
	Contrats de change à terme (note 6)		80 694	1,7
	Autres actifs, moins les passifs		186 777	3,9
_	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		4 740 203	100,0



NOTES ANNEXES (non audité)

30 juin 2019

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le fonds Harvest Global REIT Leaders Income ETF (le « Fonds ») est un fonds d'investissement constitué selon les lois de la province d'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie datée du 14 juin 2017 (date de création), dans sa version modifiée et mise à jour. Il n'y a pas eu d'activité importante au sein du Fonds entre la date de création et la date de lancement, le 21 juin 2017. Le siège social du Fonds est situé au 710 Dorval Drive, Oakville (Ontario) L6K 3V7.

Les objectifs de placement du Fonds consistent à offrir aux porteurs de parts des distributions mensuelles en trésorerie, la possibilité d'une plus-value du capital, et une volatilité globale des rendements inférieure à ce qu'ils auraient connu s'ils avaient possédé directement les actions¹ des chefs de file du secteur des FPI¹. Dans le cadre de sa stratégie de placement, le Fonds investit dans un portefeuille équipondéré composé d'actions de 20 à 30 chefs de file du secteur des FPI¹ ayant une capitalisation boursière d'au moins 2 milliards de dollars américains au moment de l'investissement.

Le 14 juin 2018, le fonds Global REIT Leaders Income ETF est devenu le fonds Harvest Global REIT Leaders Income ETF. Aucune modification n'a été apportée aux objectifs et stratégies de placement ou à la gestion du Fonds.

2. RÈGLES COMPTABLES

Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») applicables à la préparation d'états financiers intermédiaires, notamment la norme IAS 34 *Information financière intermédiaire*. La publication de ces états financiers intermédiaire a été autorisée par Harvest Portfolios Group Inc. (le « gestionnaire ») le 16 août 2019.

3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Instruments financiers

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transactions pour les instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »). Les coûts de transactions des actifs et des passifs financiers à la JVRN sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Les achats ou ventes ordinaires d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les placements et actifs et passifs dérivés du Fonds sont évalués à la JVRN, conformément à son modèle économique. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat, qui correspond approximativement à la juste valeur. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer. La valeur comptable des autres actifs et passifs financiers évalués au coût amorti se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme. Les méthodes comptables du Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des instruments dérivés sont identiques à celles utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins de transactions avec les porteurs de parts. Au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2018, il n'y avait aucune différence entre la valeur liquidative par titre du Fonds et son actif net par titre calculé selon IFRS 9.

Juste valeur des placements et des instruments dérivés

Les placements et les instruments dérivés négociés sur un marché actif sont évalués aux cours de clôture publiés par les bourses reconnues ou par des courtiers en valeurs mobilières reconnus, le jour de l'évaluation. Le Fonds utilise le dernier cours qui s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les placements détenus sont représentés par des actions. Les instruments dérivés comprennent des options et des contrats de change à terme.

Les placements et les instruments dérivés qui ne sont pas négociés sur un marché actif sont évalués au moyen de méthodes d'évaluation établies par le gestionnaire. La valeur d'un titre pour lequel, de l'avis du gestionnaire, aucun cours ne peut être obtenu rapidement sera sa juste valeur déterminée par le gestionnaire. La juste valeur de certains titres est établie au moyen de techniques d'évaluation fondées en partie sur des hypothèses qui ne sont pas étayées par des données de marché observables. Ces méthodes et procédures peuvent notamment inclure des comparaisons avec des titres comparables ou similaires, l'obtention de données d'évaluation auprès d'émetteurs ou d'autres données analytiques relatives au placement et l'utilisation d'autres indicateurs disponibles. Ces valeurs sont analysées indépendamment à l'interne pour veiller à ce qu'elles soient raisonnables. Toutefois, en raison de l'incertitude inhérente à l'évaluation, la juste valeur

ARVEST

7

¹Voir le prospectus daté du 14 juin 2019 du Fonds.

estimative des titres peut être considérablement différente de la valeur qui serait utilisée s'il existait un marché immédiat pour ces titres. La perception concernant le risque de crédit de l'émetteur, la prévisibilité des flux de trésorerie et le terme à courir ont une incidence sur la juste valeur de ces titres.

Classement des parts rachetables

Selon IAS 32 Instruments financiers: Présentation des IFRS, les actions ou les parts d'une entité qui comportent une obligation contractuelle pour l'émetteur de les racheter ou de les rembourser contre de la trésorerie ou un autre actif financier doivent être classées comme des passifs financiers, sauf si certaines conditions sont respectées. Les parts du Fonds comportent différents droits de rachat, qui dans certains cas établissent la valeur de rachat à 95 % de la valeur de marché des parts. En conséquence, les parts du Fonds comportent de multiples obligations contractuelles et sont présentées dans les passifs financiers, puisqu'elles ne répondent pas aux critères qui permettraient de les classer dans les capitaux propres.

Trésorerie

La trésorerie est constituée de dépôts en espèces.

Opérations de placement et constatation des revenus

Le gain (perte) net réalisé sur les placements et la variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen. Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende. Le coût des placements est déterminé selon la méthode du coût moyen.

Les distributions provenant des fiducies de revenu sont comptabilisées à titre de revenus, de gains en capital ou de remboursement de capital, selon les renseignements dont dispose le gestionnaire. Étant donné la nature de ces placements, la répartition réelle dans une catégorie ou une autre peut être différente. Les distributions des fiducies de placement qui sont traitées comme un remboursement de capital réduisent le coût moyen de la fiducie de placement sous-jacente.

Conversion des devises

Les souscriptions et rachats du Fonds sont principalement libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation du Fonds. Les achats et ventes de placements libellés en devises et les dividendes et revenus d'intérêts libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des opérations. Les gains (pertes) de change réalisés et latents sur les placements sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) net réalisé à la vente de placements » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements ». Les gains (pertes) de change réalisés et latents sur les options sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) net réalisé sur les options vendues » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des options vendues ». Les gains (pertes) de change réalisés ou latents sur les actifs et les passifs, à l'exception des placements et des options libellés en devises, sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) de change net réalisé » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les opérations de change ». Les actifs et les passifs libellés en devises figurant dans l'état de la situation financière sont convertis en dollars canadiens à la date de clôture.

Contrats de change à terme

Le Fonds conclut des contrats de change à terme pour se couvrir contre les fluctuations du change. Leur juste valeur est fondée sur la différence entre le taux contractuel et le taux à terme en vigueur de la monnaie sous-jacente à la date d'évaluation, appliquée au notionnel du contrat et ajustée pour tenir compte du risque de contrepartie. Au dénouement du contrat, le gain ou la perte est comptabilisé au poste « Gain (perte) de change net réalisé » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) latents sur les contrats à terme sont présentés au poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les opérations de change » de l'état du résultat global.

Compensation des instruments financiers

Le Fonds opère compensation des actifs et passifs financiers et présente le montant net qui en résulte dans l'état de la situation financière lorsqu'il a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il a l'intention de régler le montant net, ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Évaluation des parts rachetables

La valeur liquidative à une date donnée correspond à la valeur totale de l'actif du Fonds, déduction faite de la valeur totale du passif, exprimée en dollars canadiens au taux de change en vigueur à cette date. La valeur liquidative et la valeur liquidative par part sont calculées chaque jour où la Bourse de Toronto (la « TSX ») est ouverte aux fins de négociation (« jour ouvrable »).

Options

Une option est une entente contractuelle en vertu de laquelle l'acheteur a le droit, mais non l'obligation, d'acheter (option d'achat) ou de vendre (option de vente) à ou avant une date établie, ou au cours d'une période donnée, un nombre précis de titres ou un instrument financier à un prix préétabli. Le vendeur reçoit une prime de l'acheteur en contrepartie d'une promesse de prix futur hypothétique sur un titre.



La prime reçue pour les options vendues est comptabilisée au coût au poste « Montant à payer pour les options vendues » dans l'état de la situation financière. Tant que la position de l'option vendue est maintenue, le passif au titre des options vendues est réévalué à un montant correspondant à la valeur de marché courante de l'option. Tout gain ou perte découlant de la réévaluation est inclus dans le poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des options vendues » de l'état du résultat global.

Le gain ou la perte enregistré à la vente ou à l'échéance des options est inscrit dans l'état du résultat global, au poste « Gain (perte) net réalisé sur les options vendues ».

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Le poste « Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part » de l'état du résultat global représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation pendant la période.

Estimations comptables et jugements critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses sur l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers :

a) Évaluation de la juste valeur des instruments dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des instruments dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des cours (par exemple, des services d'établissement des prix) ou à des indications de cours fournies par les teneurs de marchés. Les cours obtenus par l'intermédiaire de ces sources peuvent constituer des indications, sans être contraignants ou exécutables. Voir la note 7 pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Fonds.

b) Classement et évaluation des placements et des instruments dérivés selon IFRS 9

Le classement et l'évaluation des instruments financiers détenus par le Fonds exigent du gestionnaire qu'il exerce un jugement important concernant le modèle économique selon lequel le portefeuille est géré. Aux fins de l'application d'IFRS 9, le gestionnaire a déterminé que le Fonds a adopté un modèle économique selon lequel le portefeuille est géré et sa performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur.

4. PARTS RACHETABLES

Le capital autorisé du Fonds se compose d'un nombre illimité de parts cessibles d'une catégorie représentant une participation indivise et égale dans l'actif net du Fonds. À moins d'indication contraire dans la déclaration de fiducie, toutes les parts comportent des droits et des privilèges égaux. Chaque part confère un droit de vote à toutes les assemblées des porteurs de parts et permet de participer en proportions égales à toutes les distributions faites par le Fonds. Les parts se négocient à la TSX sous le symbole HGR. Au 30 juin 2019, le cours de clôture des parts était de 9,92 \$ (8,88 \$ au 31 décembre 2018).

Souscriptions et rachats

Chaque jour de bourse, un courtier désigné ou preneur ferme peut placer un ordre de souscription ou de rachat visant un multiple entier du nombre prescrit de parts du FNB. Un jour de bourse désigne tout jour ouvrable de la TSX.

Si l'ordre de souscription ou de rachat est accepté, le FNB émet ou rachète généralement des parts au courtier désigné ou preneur ferme dans les deux jours de bourse suivant la date à laquelle l'ordre de souscription ou de rachat est accepté. Pour chaque nombre prescrit de parts émises ou rachetées, un courtier désigné ou un preneur ferme doit remettre ou recevoir un paiement comprenant :

- a) un panier de titres admissibles et de trésorerie dont la valeur totale est égale à la valeur liquidative des parts émises ou rachetées:
- b) un montant en trésorerie dont la valeur est égale à la valeur liquidative des parts émises ou rachetées.

Chaque jour de bourse, les porteurs de parts peuvent demander le rachat de leurs parts contre un montant en trésorerie ou échanger des parts contre un panier de titres et de trésorerie. Les parts rachetées contre un montant en trésorerie peuvent l'être à un prix équivalent à 95 % de leurs cours de clôture à la TSX le jour effectif du rachat, sous réserve d'un prix de rachat maximal correspondant à la valeur liquidative par part. Les parts échangées contre un panier de titres, composé de titres et de trésorerie, le sont à un prix équivalent à leur valeur liquidative à la date effective de demande de rachat. Les parts sont rachetées dans le cadre de l'échange.



Les parts suivantes ont été émises ou rachetées pendant la période :

	Parts en circulation
Total en circulation au 1er janvier 2018	500 000
Total en circulation au 30 juin 2018	500 000
Total en circulation au 1er janvier 2019	500 000
Parts rachetables émises	-
Parts rachetables rachetées	(25 000)
Total en circulation au 30 juin 2019	475 000

Le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période close le 30 juin 2019 s'est élevé à 497 238 parts (500 000 parts en 2018).

Distributions

Le Fonds prévoit verser des distributions mensuelles en trésorerie aux porteurs de parts inscrits le dernier jour ouvrable de chaque mois. Ces distributions seront versées au plus tard le 15° jour ouvrable du mois suivant. Le montant des distributions pour la période close le 30 juin 2019 s'est établi à 136 238 \$ (137 382 \$ en 2018).

Le Fonds offrait aux porteurs de parts la possibilité de réinvestir leurs distributions mensuelles dans le cadre d'un régime de réinvestissement des distributions. Ce régime permettait de réinvestir automatiquement, au gré du porteur, les distributions mensuelles en trésorerie du Fonds dans des parts supplémentaires (le cas échéant), conformément aux modalités du régime. Le réinvestissement des distributions fonctionne exclusivement par rachat sur le marché.

5. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES ET AUTRES CHARGES

Frais de gestion

Il incombe au gestionnaire de gérer l'ensemble des activités du Fonds, ainsi que de mettre à sa disposition du personnel de direction clé. Le gestionnaire a droit à des honoraires correspondant à 0,85 % de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds (taxes en sus) par année.

Charges d'exploitation

Le Fonds est responsable des charges d'exploitation liées à la conduite de ses activités, notamment les droits de garde, les intérêts, les taxes, les frais juridiques, les honoraires d'audit, les honoraires des agents des transferts pour les services liés à l'émission et au rachat de parts, les frais de préparation des rapports financiers et autres, les frais et charges liés au comité d'examen indépendant (« CEI »), dont les dépenses des membres du CEI, et les frais liés à la conformité avec les lois, les règlements et les politiques en vigueur. Le gestionnaire paie ces charges au nom du Fonds, à l'exception de certaines d'entre elles (comme les intérêts), et se fait ensuite rembourser par le Fonds.

Autres charges

Le Fonds rembourse au gestionnaire tous les frais et les charges raisonnables et tous les passifs engagés aux fins de la prestation de services pour le compte du Fonds dans le cadre de ses obligations aux termes des présentes. Ces frais et charges comprennent notamment : les frais d'impression et d'envoi des rapports aux porteurs de parts ainsi que d'autres communications, un montant raisonnable pour les salaires et les avantages sociaux et d'autres frais d'administration engagés dans le cadre de l'offre continue des actions du Fonds et d'autres obligations. Ces frais sont répartis de façon raisonnable par le gestionnaire entre tous les fonds de Harvest Portfolios Group Inc. et les séries de chaque fonds concerné. Ils se sont élevés à 2 086 \$ pour la période close le 30 juin 2019 (2 918 \$ en 2018) et sont inclus dans les coûts de l'information aux porteurs de parts qui figurent dans l'état du résultat global.

Renonciations et absorptions

Le gestionnaire peut, à sa discrétion, renoncer aux frais de gestion ou les absorber. Aucuns frais de gestion n'ont fait l'objet d'une renonciation au cours des périodes closes les 30 juin 2019 ou 2018. Pour la période close le 30 juin 2019, le gestionnaire a absorbé 23 725 \$ (néant en 2018) du total des charges du Fonds. Le gestionnaire peut en tout temps cesser d'absorber ces charges sans avis préalable aux porteurs de parts.

6. CONTRATS DE CHANGE À TERME

Le Fonds conclut des contrats de change à terme pour couvrir les actifs et les passifs libellés en devises. Les contrats de change à terme conclus par le Fonds constituent un engagement ferme d'achat ou de vente d'une quantité convenue ou contractuelle d'une devise, à un cours et à un moment déterminés. Leur valeur correspond à la différence entre le taux contractuel et le taux à terme en vigueur à la date d'évaluation, appliqué au notionnel ajusté du risque de contrepartie.



Au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2018, le Fonds avait conclu les contrats de change à terme suivants :

Au 30 juin 2019	Au 30 juin 2019					
Contrepartie	Date de règlement	Monnaie achetée	Monnaie vendue	Gain (perte) latent	Prix du contrat	
Banque Canadienne						
Impériale de	26 juillet 2019	319 798 CAD	346 000 AUD	1 620 \$	1,0819	
Commerce, notation A+						
Banque Canadienne						
Impériale de	26 juillet 2019	1 290 297 CAD	856 000 EUR	14 033 \$	0,6634	
Commerce, notation A+						
Banque Canadienne						
Impériale de	26 juillet 2019	365 495 CAD	216 000 GBP	6 070 \$	0,5910	
Commerce, notation A+						
Banque Canadienne						
Impériale de	14 août 2019	2 688 777 CAD	2 010 000 USD	58 971 \$	0,7476	
Commerce, notation A+						
Total				80 694 \$		

Au 31 décembre 2018					
Contrepartie	Date de règlement	Monnaie achetée	Monnaie vendue	Gain (perte) latent	Prix du contrat
Banque Canadienne					
Impériale de	17 janvier 2019	561 435 CAD	583 000 AUD	880 \$	1,0384
Commerce, notation A+					
Banque Canadienne					
Impériale de	17 janvier 2019	173 646 CAD	14 700 000 JPY	(9 553)\$	84,6550
Commerce, notation A+					
Banque Canadienne					
Impériale de	17 janvier 2019	1 427 120 CAD	939 000 EUR	(42 796)\$	0,6580
Commerce, notation A+					
Banque Canadienne					
Impériale de	17 janvier 2019	159 710 CAD	94 500 GBP	(4 780)\$	0,5917
Commerce, notation A+					
Banque Canadienne					
Impériale de	14 février 2019	130 000 USD	174 326 CAD	2 962 \$	0,7457
Commerce, notation A+					
Banque Canadienne					
Impériale de	14 février 2019	2 263 552 CAD	1 690 000 USD	(41 195)\$	0,7466
Commerce, notation A+					
Total				(94 482)\$	

Compensation des contrats de change à terme

Au 30 juin 2019, aucun des modes de règlement des contrats de change à terme conclus par le Fonds ne répondait aux critères de compensation dans l'état de la situation financière. Au 31 décembre 2018, les modes de règlement de certains contrats de change à terme conclus par le Fonds répondaient aux critères de compensation dans l'état de la situation financière. Les tableaux ci-dessous présentent les instruments financiers comptabilisés qui n'ont pas été compensés au 30 juin 2019 et qui ont été compensés au 31 décembre 2018. La compensation n'est plus possible advenant la faillite de la contrepartie.



30 juin 2019			
Actifs et passifs financiers	Actifs (passifs) bruts	Montants admissibles à la compensation	Montants compensés nets
Actifs dérivés	80 694 \$	-	80 694 \$
Passifs dérivés	-	-	-

31 décembre 2018					
Actifs et passifs financiers	Actifs (passifs) bruts	Montants admissibles à la compensation	Montants compensés nets		
Actifs dérivés	3 842 \$	(3 842)\$	1		
Passifs dérivés	(98 324)\$	3 842 \$	(94 482)\$		

7. GESTION DU RISQUE FINANCIER

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers : le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (qui inclut le risque de taux d'intérêt, l'autre risque de prix et le risque de change). Le gestionnaire cherche à minimiser ces risques en employant des gestionnaires de portefeuille expérimentés qui gèrent quotidiennement les placements du Fonds en fonction des événements qui se produisent sur le marché et des objectifs de placement. Pour aider à gérer ces risques, le gestionnaire maintient également une structure de gouvernance qui surveille les activités de placement du Fonds et s'assure qu'elles sont conformes à la stratégie établie par celui-ci et à la réglementation sur les valeurs mobilières.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent du fait des variations des prix du marché. La situation du marché des actions peut avoir une incidence plus marquée sur la valeur des titres en portefeuille du Fonds que le rendement individuel de chaque société. La conjoncture économique et financière générale a une influence sur l'évolution du marché. Des facteurs politiques, sociaux et environnementaux peuvent aussi avoir un effet sur la valeur des titres.

Au 30 juin 2019, 94,5 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds (100,3 % au 31 décembre 2018) se négociait sur des marchés boursiers. Si le cours des actions avait augmenté ou diminué de 5 % sur ces marchés, tous les autres facteurs demeurant constants, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période aurait augmenté ou diminué d'environ 223 935 \$ (222 931 \$ au 31 décembre 2018).

Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer, et l'écart peut être important.

Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la valeur des placements libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle du Fonds fluctue en raison de variations des taux de change. Lorsqu'un fonds achète un placement libellé en devises et que le taux de change entre le dollar canadien et la devise en question fluctue de façon défavorable, la valeur des placements du Fonds peut s'en trouver réduite.

Les tableaux ci-dessous résument l'exposition nette du Fonds au risque de change. Les montants indiqués se fondent sur la valeur comptable des actifs nets monétaires et non monétaires (y compris les instruments dérivés et le principal (notionnel) des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 30 juin 2019				
Devise	Exposition*	Contrats à terme*	Exposition nette*	% de l'actif net
Dollar américain	2 553 372 \$	2 629 806 \$	(76 434)\$	(1,6)
Dollar australien	322 459 \$	318 179 \$	4 280 \$	0,1
Euro	1 243 579 \$	1 276 264 \$	(32 685)\$	(0,7)
Yen japonais	4 531 \$	-	4 531 \$	0,1
Livre sterling	356 145 \$	359 424 \$	(3 279)\$	(0,1)
Total	4 480 086 \$	4 583 673 \$	(103 587)\$	(2,2)

^{*} En dollars canadiens



Au 31 décembre 20	18			
Devise	Exposition*	Contrats à terme*	Exposition nette*	% de l'actif net
Dollar américain	2 048 923 \$	2 127 460 \$	(78 537)\$	(1,8)
Dollar australien	1 389 555 \$	1 469 915 \$	(80 360)\$	(1,8)
Euro	539 474 \$	560 555 \$	(21 081)\$	(0,5)
Yen japonais	179 804 \$	183 199 \$	(3 395)\$	(0,1)
Livre sterling	158 878 \$	164 490 \$	(5 612)\$	(0,1)
Total	4 316 634 \$	4 505 619 \$	(188 985)\$	(4,3)

^{*} En dollars canadiens

Les expositions non monétaire et monétaire au risque de change s'élevaient respectivement à 4 305 175 \$ (4 300 051 \$ au 31 décembre 2018) et à 174 911 \$ (16 583 \$ au 31 décembre 2018).

Au 30 juin 2019, si la valeur du dollar canadien avait augmenté ou diminué de 5 % par rapport à toutes autres devises, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement diminué ou augmenté d'environ 5 179 \$ (9 449 \$ au 31 décembre 2018), ou 0,1 % (0,2 % au 31 décembre 2018), sur la base de son exposition nette aux devises. Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart peut être important.

La quasi-totalité des titres du portefeuille sont libellés en devises et les dividendes et les primes des options d'achat à recevoir le sont également. Le Fonds conclut des contrats de change à terme couvrant la quasi-totalité de la valeur des placements du portefeuille en dollars canadiens en tout temps.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend de la possibilité que des variations de taux d'intérêt aient une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou sur la juste valeur future des instruments financiers. Un risque de taux d'intérêt existe lorsqu'un Fonds investit dans des instruments financiers portant intérêt. Au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2018, le Fonds ne détenait aucune obligation ni aucun instrument du marché monétaire. En conséquence, son exposition au risque de taux d'intérêt n'était pas importante.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'un fonds ne soit pas en mesure de faire face à ses engagements à temps ou à un prix raisonnable. Le Fonds est exposé à des rachats de parts, tel qu'il est décrit à la note 4. Le règlement des rachats s'effectue principalement en titres et en trésorerie. Pour conserver suffisamment de liquidités, le Fonds investit la majorité de son actif dans des titres activement négociés sur des marchés publics et pouvant être facilement vendus. Il n'est donc pas exposé à un risque de liquidité important. En outre, le Fonds conserve une position en trésorerie et équivalents de trésorerie suffisante à cette fin.

Au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2018, tous les passifs financiers du Fonds avaient une échéance inférieure à trois mois.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement qu'elle a conclu avec le Fonds.

Toutes les transactions effectuées par le Fonds visant des titres cotés sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque de défaut est considéré comme limité, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement au titre d'un achat est effectué lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation.

Le Fonds conclut également des contrats de change à terme qui sont exposés au risque de crédit. L'exposition maximale au risque de crédit correspond au gain latent sur les contrats à terme.

Au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2018, le Fonds n'avait aucune exposition significative au risque de crédit. Toute la trésorerie du Fonds est détenue auprès d'une institution financière reconnue et réglementée.

Juste valeur des instruments financiers

Le Fonds classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :



Niveau 1: Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2: Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement (p. ex., les prix) ou indirectement (p. ex., les dérivés de prix);

Niveau 3 : Données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Les tableaux ci-dessous présentent la juste valeur des instruments financiers du Fonds au moyen de la hiérarchie des justes valeurs.

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont réputés être effectués à l'ouverture de la période de référence.

Classement des titres :

Placements à la juste valeur au 30 juin 2019					
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)	
Actifs financiers	·	·			
Actions					
Actions ordinaires	685 818	-	-	685 818	
FPI	3 792 875	-	-	3 792 875	
Instruments dérivés					
Contrats de change à terme	-	80 694	-	80 694	
Total des actifs financiers	4 478 693	80 694	-	4 559 387	
Passifs financiers					
Instruments dérivés					
Options	(2 688)	(3 273)	-	(5 961)	
Total des passifs financiers	(2 688)	(3 273)	-	(5 961)	

Placements à la juste valeur au 31 décembre 2018						
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)		
Actifs financiers						
Actions						
Actions ordinaires	864 571	-	-	864 571		
FPI	3 466 564	-	-	3 466 564		
Titres composés	127 488	-	-	127 488		
Total des actifs financiers	4 458 623	-	-	4 458 623		
Passifs financiers						
Instruments dérivés						
Contrats de change à terme	-	(94 482)	-	(94 482)		
Total des passifs financiers	-	(94 482)	-	(94 482)		

Le Fonds ne détenait aucun titre classé au niveau 3 au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2018 et il n'y a eu aucun transfert important entre les niveaux 1 et 2 pendant les périodes closes les 30 juin 2019 et 2018.

La valeur des actions et des options vendues est basée sur les cours. La valeur d'un contrat de change à terme correspond à la différence entre le taux contractuel et le taux à terme en vigueur à la date d'évaluation, appliqué au notionnel et corrigé du risque de contrepartie.



Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, qu'il s'agisse de l'emplacement géographique, du type de produits, du secteur ou du type de contrepartie. Les tableaux suivants présentent le risque de concentration du Fonds par pays et par secteur d'activité. Nous avons mis à jour les données de l'exercice précédent en fonction de la méthodologie de présentation du risque de concentration selon le pays adoptée pour l'exercice actuel.

Régions:

Au	30 juin 2019	31 décembre 2018
	% de l'actif net	% de l'actif net
États-Unis	51,9	45,9
Zone euro	25,5	31,3
Royaume-Uni	6,8	3,5
Australie	6,8	12,0
Canada	3,5	3,6
Japon	-	4,0
Trésorerie et autres actifs et passifs	3,9	1,8
Contrats de change à terme	1,7	(2,1)
Options	(0,1)	-
Total	100,0	100,0

Segment de marché :

Au	30 juin 2019	31 décembre 2018
	% de l'actif net	% de l'actif net
ACTIONS		
Immobilier	94,5	100,3
Trésorerie et autres actifs et passifs	3,9	1,8
Contrats de change à terme	1,7	(2,1)
Options	(0,1)	-
Total	100,0	100,0

8. IMPÔTS

Le Fonds est une fiducie de fonds commun de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Pour 2019, le Fonds a choisi le 15 décembre comme date de clôture de son année d'imposition. Auparavant, son année d'imposition prenait fin le 31 décembre. La totalité du revenu net du Fonds aux fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours d'une période doivent être distribuées aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôt sur le résultat. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôt sur le résultat, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans l'état de la situation financière. Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment afin de réduire tout gain en capital réalisé futur. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées prospectivement sur une période maximale de 20 ans et être déduites des revenus imposables futurs.

À la fin de la dernière année d'imposition, le Fonds avait des pertes en capital de 69 085 \$ pouvant être reportées en avant indéfiniment et portées en diminution de gains en capital futurs. Le Fonds n'avait aucune perte autre qu'en capital pouvant être déduite des revenus des années ultérieures.

Le Fonds pourrait être assujetti à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charges distinctes dans l'état du résultat global.

Comme le gestionnaire est un résident de l'Ontario, les frais payés par le Fonds comprennent généralement la TVH de 13 %. La TVH est calculée selon le lieu de résidence des porteurs de parts à une date donnée, et non en fonction du



territoire dont relève le gestionnaire. Un remboursement du taux combiné est demandé au nom du Fonds à l'Agence du revenu du Canada, à terme échu, en utilisant le taux de TVH en vigueur dans chaque province, ou le taux de TPS dans le cas des provinces non participantes.

9. PAIEMENTS INDIRECTS

Les commissions de courtage versées à certains courtiers peuvent, au-delà du paiement des services de courtage pour les opérations sur titres, servir à la rémunération de services de recherche sur les placements fournis au gestionnaire. La rémunération des services de recherche incluse dans les commissions versées aux courtiers était nulle aux 30 juin 2019 et 2018.





Siège social

710 Dorval Drive, Suite 209, Oakville (Ontario) L6K 3V7 Tél.: 416 649-4541

Sans frais : 866 998-8298 Téléc. : 416 649-4542

Courriel: info@harvestportfolios.com

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives portant sur des événements, résultats, circonstances, performance ou attentes futurs prévus qui ne correspondent pas à des faits historiques, mais plutôt à nos opinions sur des événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives nous demandent de formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés contenus dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles la conjoncture boursière et économique, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le Fonds peut investir et les risques décrits en détail, de temps à autre, dans le prospectus simplifié ou dans la notice annuelle. Nous avertissons les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans le Fonds, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Étant donné l'incidence possible de ces facteurs, le Fonds ne s'engage pas et dénie expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des déclarations prospectives, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres circonstances, sauf si la loi applicable l'y oblige.

